

71145-2026 - Competition

France – Navigational instruments – Fourniture de centrales inertielle de hautes performances embarquables sur aéronefs et prestations associées au profit de DGA Essais en Vol

OJ S 21/2026 30/01/2026

Contract or concession notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Email: dga-do-fournisseurs-s2a-se.contact.fct@intradef.gouv.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Defence

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Fourniture de centrales inertielle de hautes performances embarquables sur aéronefs et prestations associées au profit de DGA Essais en Vol

Description: La présente procédure fait suite à l'abandon d'une procédure pour un motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence). Il s'agit d'un marché de défense et de sécurité passé selon une procédure avec négociation en application des articles L2324-1, L2324-3, R2324-1, R2324-3, R2361-1, R2361-8 à R2361-12 du Code de la Commande Publique. En complément de la rubrique 5.1.15 : il s'agit d'un accord-cadre composite (avec une partie forfaitaire à quantités définies, une partie à bons de commande et une partie à marchés subséquents) et mono attributaire avec pour objet la fourniture de centrales inertielle de hautes performances embarquables sur aéronefs et prestations associées au profit de DGA Essais en Vol. Pour la partie 1 forfaitaire à quantités définies: fourniture d'une première centrale inertielle et de ses matériels / documentations associés et formation. Pour la partie 2 à bons de commande : fourniture d'autres centrales inertielle et de leurs matériels / documentations associés, prestations de suivi métrologique et prestations de MCO préventif avec diagnostic chez l'industriel avant réparation des équipements. Pour la partie 3 à marchés subséquents : prestations de MCO curatif, certaines prestations ou fournitures ultérieures, non définies à ce jour, comme par exemple des études spécifiques, d'opérations de mise à hauteur ordinaire (MHO) ou exceptionnelles (MHE) et d'opérations d'adaptation du moyen à des essais particuliers. Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 16 /03/2026 à 12h00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC. L'accord-cadre est conclu pour sa durée totale de validité avec un montant minimum correspondant à la partie 1forfaitaire à quantités définies et un montant maximum (1 000 000 € HT), indiqué à la rubrique 2.1.3 ci-après. Ce montant maximum correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sur sa durée de validité, sans engagement de l'atteindre de la part de l'Etat. Le montant maximum indiqué en rubriques 2 et 5 ci-après est en euros hors taxe. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement aux candidats admis à soumissionner.

Procedure identifier: 5d3a247e-8a7f-442b-98ae-a4ce3300a422

Internal identifier: 2025SE1236

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 38110000 Navigational instruments

2.1.2. Place of performance

Town: ISTRES

Postcode: 13118

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

2.1.3. Value

Maximum value of the framework agreement: 1 000 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Informations complémentaires: 1) Protection des données à caractère personnel :Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation et la gestion des procédures d'achat en exécution. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature de l'accord-cadre. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA a l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr " 2) La durée du projet de l'accord-cadre indiquée à la rubrique 5.1.3 est donnée à titre purement indicatif. 3) Le présent avis de marché ne concerne que la phase candidature. Le DCE sera accessibles sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) pour les candidats qui seront admis à déposer une offre. 4) Modalités de transmission des candidatures : Les plis ne doivent pas être déposés sur l'adresse fonctionnelle mise en rubrique 8.1. Ils doivent être transmis sur PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) en suivant les instructions du document "Modalités de transmission des plis" disponible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achatsdarmement/documentationet-referentielspour-les-achats/modalites-de-transmission-des-plis>. En cas de difficultés pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 8.1. Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur. Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique) ou reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limites mentionnées en rubrique 5.1.12 ne sera pris en considération. La transmission des candidatures et des offres se fera obligatoirement par voie électronique. Les plis doivent être transmis exclusivement par

voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr) ou <https://armement.defense.gouv.fr>). Une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse POSTALE indiquée figurant en rubrique 8.1. 5) Les prestations dues au titre du présent projet d'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site. 6) Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen. La procédure reste ouverte aux sous-contractants (sous-traitants ou sous contractants ne présentant pas un caractère de sous-traitant) des pays tiers. 7) Les documents contenus dans le dossier de candidature nécessitant une signature devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). Si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations publiques via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis à l'étranger, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société. En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément par une personne habilitée à engager la société (cf. "Modalités de transmission des plis précitées au 4 en rubrique 2.1.4). Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique. Tous les membres du groupement devront opter pour le même format de signature (manuscrite ou électronique) sans possibilité de mixer les deux types de signatures. 8) La fourniture de tous les éléments/documents listés en rubrique 5.1.9, 5.1.12 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique.

Legal basis:

Directive 2009/81/EC

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Notice

Breaching of obligations set under purely national exclusion grounds: En plus du motif d'exclusion "Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux" précité, les motifs suivants son aussi applicables: Biens administrés par un liquidateur /Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme/Corruption/Etat de cessation d'activités /Faillite/Défaut de fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité du pays/Fraude /Infraction concernant sa conduite professionnelle dans le domaine des marchés de défense /Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes/Insolvabilité/Manquement à l'obligation relative au paiement de cotisations de sécurité sociale/Manquement à l'obligation relative au paiement des impôts/Manquement aux obligations dans le domaine du droit du

travail/Manquement aux obligations dans le domaine du droit social/Motifs d'exclusion purement nationaux/Motifs liés à des condamnations pénales/Motifs liés au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale/Participation à une organisation criminelle /Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale criminelle. Afin de déclarer sur l'honneur que le candidat n'est soumis à aucune interdiction de soumissionner s'agissant de ces 20 motifs, les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> sont à fournir par chaque candidat ou membre d'un groupement.

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Fourniture de centrales inertielles de haute performance embarquables et prestations associées au profit de DGA Essais en Vol

Description: La présente procédure fait suite à l'abandon d'une procédure pour un motif d'intérêt général (insuffisance de concurrence). Il s'agit d'un marché de défense et de sécurité passé selon une procédure avec négociation en application des articles L2324-1, L2324-3, R2324-1, R2324-3, R2361-1, R2361-8 à R2361-12 du Code de la Commande Publique. En complément de la rubrique 5.1.15 : il s'agit d'un accord-cadre composite (avec une partie forfaitaire à quantités définies, une partie à bons de commande et une partie à marchés subséquents) et mono attributaire avec pour objet la fourniture de centrales inertielles de hautes performances embarquables sur aéronefs et prestations associées au profit de DGA Essais en Vol. Pour la partie 1 forfaitaire à quantités définies: fourniture d'une première centrale inertielle et de ses matériels / documentations associés et formation. Pour la partie 2 à bons de commande : fourniture d'autres centrales inertielles et de leurs matériels / documentations associés, prestations de suivi métrologique et prestations de MCO préventif avec diagnostic chez l'industriel avant réparation des équipements. Pour la partie 3 à marchés subséquents : prestations de MCO curatif, certaines prestations ou fournitures ultérieures, non définies à ce jour, comme par exemple des études spécifiques, d'opérations de mise à hauteur ordinaire (MHO) ou exceptionnelles (MHE) et d'opérations d'adaptation du moyen à des essais particuliers. Il est précisé que la date et l'heure limites pour la remise des plis est le 16 /03/2026 à 12h00 (heure de Paris). Celles inscrites à la rubrique 5.1.12 sont au format UTC. L'accord-cadre est conclu pour sa durée totale de validité avec un montant minimum correspondant à la partie 1forfaitaire à quantités définies et un montant maximum (1 000 000 € HT), indiqué à la rubrique 2.1.3 ci-après. Ce montant maximum correspond à une estimation globale pour le projet d'accord-cadre, sur sa durée de validité, sans engagement de l'atteindre de la part de l'Etat. Le montant maximum indiqué en rubriques 2 et 5 ci-après est en euros hors taxe. Le dossier de consultation sera envoyé ultérieurement aux candidats admis à soumissionner.

Internal identifier: 2025SE1236

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 38110000 Navigational instruments

5.1.2. Place of performance

Postal address: Sur le site du titulaire ou sur le site de DGA Essais en Vol d'Istres - Route du Camp d'Aviation

Town: Istres

Postcode: 13800

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 60 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Maximum value of the framework agreement: 1 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: Pour les candidats français, le numéro unique d'identification (SIREN) de la société candidate doit être fourni. Pour les candidats non français, tout renseignement justifiant de la nationalité et de l'aptitude professionnelle du candidat. Lorsque l'immatriculation de la société à un registre professionnel est obligatoire dans le pays d'établissement ou de domiciliation, l'un des documents suivants : a) Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ; b) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel; c) Pour les entreprises en cours de création, un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre. Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement de la société ne délivrent pas un tel document ou lorsque ce dernier n'est pas complet, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement de la société. Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi. Les renseignements demandés dans les formulaires DC1 et DC 2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> [ou <https://armement.defense.gouv.fr/achats-darmement/documentation-et-referentiels--> pour les achats/modalités de transmission des plis (pour chaque candidat ou membre d'un groupement).

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Un sous-traitant est l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit "sous-traité", au sens de l'article L2193-2 du code de la commande publique. Le(s) sous-traitant(s) doit(ven)t être soumis à l'acceptation de l'acheteur. À ce titre, chaque candidat doit fournir pour chacun d'entre eux - leur nom ; - la nature des prestations

qui seront sous-traitées ; - une déclaration sur l'honneur qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusions définies aux articles L2341-1 à L2341-3 du code de la commande publique signée d'une personne habilitée à engager la société sous-traitante ou le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4) accessible sur <https://armement.defense.gouv.fr/achats-d> 'armement /documentation-et référentiels- pour-les-achats/sous-traitance, complété des éléments précités demandés. Le(s) document(s) fourni(s) doit(ven)t être signé(s) par le candidat et son (ses) sous-traitant(s). Seront rejetés par l'acheteur ceux qui entrent dans un des cas d'exclusions précités ou au motif qu'ils ne présentent pas les garanties suffisantes telles que celles exigées des candidats [notamment en termes de capacités techniques, financières définies ci-après, (le cas échéant) de sécurité de l'information et/ou de sécurité des approvisionnements définies dans le présent avis de marché.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques (cotraitants ou sous-traitants ou (le cas échéant) sous-contractants ne présentant pas le caractère de sous-traitant) pour justifier de ses capacités techniques et/ou financières, il doit préciser la nature des prestations qui leurs seront confiées et fournir les preuves de leurs capacités en la matière. De plus il doit apporter la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié et doit être signée du cotraitant/sous-traitant. Il est rappelé que la fourniture de tous éléments listés ci-avant est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique. Il est rappelé que l'ensemble des documents demandés doivent être fournis en français. Les documents remis dans une autre langue doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.

Criterion: References on specified deliveries

Description of selection criterion: Une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) en lien avec l'objet du présent projet de marché. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou a défaut par une Déclaration du candidat

Criterion: Tools, plant, or technical equipment

Description of selection criterion: Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation de l'accord-cadre (justificatifs des capacités techniques relatives à la fourniture de centrales inertielles embarquables sur aéronefs)

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Les critères de sélection des offres seront énoncés dans le règlement de consultation

5.1.11. Procurement documents

Access to certain procurement documents is restricted

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Information about restricted documents is available at: www.marches-publics.gouv.fr

Ad hoc communication channel:

Name: PLACE (Plateforme des achats de l'État)

URL: www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the procedure:

Security clearance is required

Description: Les prestations dues au titre du présent projet de l'accord-cadre sont susceptibles de nécessiter l'accès à une ou plusieurs catégories d'emprise suivantes : une zone protégée, un point d'importance vitale (PIV), une zone nucléaire d'accès réglementé, une zone réservée, un terrain militaire clos ou une zone à régime restrictif. Les dispositions du code de la défense, de l'Instruction générale interministérielle 1300 sur la protection du secret de la défense nationale (dit "IGI" dans la suite du texte), de l'Instruction ministérielle 900 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles (dit "IM" dans la suite du texte), du code pénal et des réglementations spécifiques ainsi que celles du plan de prévention de chaque emprise concernée seront applicables en fonction de la catégorie d'emprise concernée. Ainsi, il pourra être procédé à une enquête administrative pour le renseignement et la sûreté à l'égard des personnes physiques extérieures au ministère des Armées qui seraient amenées à intervenir sur une de ses emprises. Cette enquête administrative préalable à l'accès aux zones sensibles fera l'objet d'un encadrement strictement prévu pour chaque emprise. Elle permet d'autoriser ou, le cas échéant, de refuser l'accès au site du ministère. Les opérateurs concernés devront prendre contact, dans un délai suffisant, auprès du responsable du site.

Terms of submission:

Obligatory indication of subcontracting: The share of the contract that the tenderer intends to subcontract

Electronic submission: Required

Address for submission: www.marches-publics.gouv.fr

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 16/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Central European Time, Western European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Sans objet

Electronic invoicing: Required

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: Les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. A ce titre, la solidarité du mandataire est nécessaire pour garantir la bonne exécution des prestations pour garantir la bonne exécution et la continuité des prestations de maintenance, de MHO et de MHE des centrales acquises, jusqu'au terme de l'accord-cadre. Il est interdit aux candidats de présenter pour l'accord-cadre plusieurs offres en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; 2° en qualité de membres de plusieurs groupements La composition des groupements peut être modifiée, et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres initiales, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre ou à y participer, au moins en tant que sous-contractant accepté dans la phase de candidature. Le groupement modifié ou nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités des candidats. De plus, les dispositions des articles R2142-23 et R2342-14 du CCP s'appliquent.

Financial arrangement: Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des Armées. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes, ...) est conforme aux dispositions des articles L2391-1 à L2392-10, R2391-1 à R2391-7, R2391-16 à R2391-28, R2393-24 à R2393-40 du code de la commande publique. Les prix du marché sont unitaires révisables par application d'une formule représentative de l'évolution du coût de la prestation. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément aux articles L2392-10, R2392-10 à R2392-12 et R2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire chargé des paiements est : L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSI) Le Vendôme III - 11, rue du Rempart - 93 196 Noisy-Le Grand CEDEX Les factures seront envoyées exclusivement sous forme dématérialisée.

Subcontracting:

The contractor must indicate any change of subcontractors during the execution of the contract.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Maximum number of participants: 0

5.1.16. Further information, mediation and review

Information about review deadlines: Le Tribunal administratif chargé des recours est le Tribunal Administratif de Marseille L'organisation chargée d'informer des recours est le greffe du tribunal précité. Les recours juridictionnels suivants peuvent être exercés contre cette procédure de passation et le contrat en cause : un référé précontractuel (art. L.551-1 et s. du code de justice administrative) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; un référé contractuel (art. L. 551-13 et s. du code de justice administrative) dans un délai de trente-et-un jours en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au journal officiel de l'Union européenne ou dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, en l'absence de la publication d'un avis d'attribution ou de la notification de la conclusion du contrat ; un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4 avr. 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n°358994). Organisation providing additional information about the procurement procedure: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement Organisation providing offline access to the procurement documents: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Direction Générale de l'Armement / DOMN / Service des achats de l'Armement

Department: DA SUD-EST

Postal address: Route du Camp d'Aviation

Town: ISTRES

Postcode: 13118

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

Contact point: Ne pas déposer les plis et les questions sur l'adresse électronique ci-après. Voir la rubrique "Informations complémentaires" (rubrique 2.1) pour les modalités de transmissions des plis.

Email: dga-do-fournisseurs-s2a-se.contact.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: 0000000000

Internet address: <https://armement.defense.gouv.fr/>

Information exchange endpoint (URL): <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

8.1. ORG-0000

Official name: Publications Office of the European Union

Registration number: PUBL

Town: Luxembourg

Postcode: 2417

Country subdivision (NUTS): Luxembourg (LU000)

Country: Luxembourg

Email: ted@publications.europa.eu

Telephone: +352 29291

Internet address: <https://op.europa.eu>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: ac28eb09-bc42-40c6-b46a-68506d8ad2ac - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 18

Notice dispatch date: 29/01/2026 06:37:14 (UTC+00:00) Western European Time, GMT

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 71145-2026

OJ S issue number: 21/2026

Publication date: 30/01/2026